

Monsieur,

En vous transmettant le rapport ci-joint sur les améliorations au havre de Montréal, les soussignés ont l'honneur de vous mentionner en plus que, dans le cas où le gouvernement adopterait les suggestions qui s'y trouvent et ferait un prêt ou garantirait un emprunt sur la garantie des revenus du havre, un tel emprunt, dans leur opinion, ne devrait pas excéder \$2,000,000 et les travaux à exécuter devraient être modifiés en conséquence, comme suit :

On renoncerait à l'entière exécution du plan No 6, qui comprend :

1o La construction d'une jetée protectrice de 7,000 pieds de long, depuis le pont Victoria jusqu'à un point vis-à-vis le grand quai appelé aussi jetée Victoria.

2o La construction de quatre quais à niveau élevé, entre les écluses du canal Lachine et la jetée Victoria.

3o Le draguage du havre sur une superficie considérable entre la jetée de protection et le chenal actuel.

4o La construction, à Hochelaga, de quatre quais à niveau bas.

Ce plan serait modifié de la façon suivante :

(1) On ne compléterait la jetée de protection qu'en autant qu'il le faut pour protéger contre l'invasion de la glace les quais de la Pointe du Moulin à Vent ; elle l'est déjà suffisamment pour protéger les quais qui longent la rue des Commissaires.

Ce parachèvement pourrait s'opérer en déposant au bon endroit tous les matériaux retirés du fond par le draguage, matériaux qui ne peuvent être avantageusement utilisés ailleurs dans le havre.

Dans tous les cas, une ouverture assez large pourrait être ménagée entre le pont Victoria et l'extrémité supérieure de la jetée, et le courant qui passerait par là serait trop faible pour nuire à la libre évolution des navires, tandis qu'il serait d'un appoint considérable pour la condition sanitaire du havre.

(2) Le nombre des quais à être construits serait réduit à deux, d'environ 1,600 de longueur chacun. Cela serait amplement suffisant, en cet endroit du havre où l'accès aux quais est considérablement gêné, où les chemins de fer "Grand Tronc" et "Pacifique Canadien" atteignent difficilement et où il est impossible à d'autres voies ferrées d'obtenir des facilités de service, sauf à un coût excessif.

Ces deux quais seraient construits à angle plus aigu avec la ligne des quais actuels qu'il n'était d'abord proposé par le plan No 6 et ne seraient pas plus élevés que ne le requièrent les fluctuations du Saint-Laurent durant la période de l'année où le havre de Montréal est ouvert au trafic. Des hangars permanents sur ces quais, ne sont pas nécessaires, étant donné la proximité des entrepôts de la ville.

(3) La superficie à draguer, dans le havre, à une profondeur maxima de 27 pieds et 6 pouces, à l'eau la plus basse, devrait être limitée, selon nos calculs, à ce qui est absolument nécessaire pour permettre aux navires d'atteindre et de quitter facilement les quais. A cette fin, le plus urgent serait d'enlever la batture dite "Molson," qui gît entre la jetée Victoria et le courant Sainte-Marie, et qui est un obstacle considérable, une grande source de dangers pour les navires quittant le havre.

Tous les matériaux provenant du dra-

guage seraient utilisés pour la construction de ces deux quais, le surplus seulement servant, comme susdit, à compléter la jetée de protection.

(4) La construction de quais à Hochelaga devrait être abandonnée, comme il n'y a aucune nécessité de développer la superficie des quais dans cette partie du havre, spécialement si l'on a en vue l'extension projetée du havre en cet endroit, tel que proposé dans la dernière partie du rapport ci-joint.

Si ces modifications sont adoptées, les soussignés sont d'opinion que la somme de deux millions sera plus que suffisante pour compléter tous les travaux plus haut décrits, et aussi pour draguer tout le bassin de la Pointe du Moulin à Vent à une profondeur de 27 pieds, sur une superficie de 300 pieds.

Elle suffira aussi à assurer la construction d'un quai de 1,000 pieds de long, parallèle au quai déjà existant à la Pointe du Moulin à Vent, du côté sud du chenal, pour répondre aux besoins du commerce grandissant du charbon.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur,
Vos obéissants serviteurs,
(Signé) LOUIS COSTE,
WM. P. ANDERSON.

A
L'honorable M. J. A. OUMET, }
Ministre des Travaux }
Publics }

MODES ET NOUVEAUTES

COTONS.

Marché de Manchester. — Pendant les derniers jours la demande a été un peu plus active des marchés asiatiques et particulièrement de l'Inde, et beaucoup de propositions étaient à des prix qui pouvaient être acceptés. Une partie des ordres était pour prompt livraison, ce qui prouve que les stocks ne sont pas considérables sur ces marchés.

Les prix sont généralement cotés sans changement, mais les cotons Amériques s'achetant un peu meilleur marché, les filateurs ont quelquefois fait de petites concessions et par suite ils ont pu attirer quelques bons contrats.

Les affaires avec le continent comme toujours pendant ce temps de l'année, ne sont pas d'une grande importance, mais elles paraissent vouloir reprendre pour les mois plus éloignés. Les filateurs, de leur côté, se refusent généralement à traiter, car les prix sont par trop mauvais à cette heure.

Les filateurs des Jumel retors sont assez bien occupés, mais les bobines chaînes et cannettes, peignées et cardées, ont été moins demandées.

Les prix de ces genres mettent les filateurs en perte et quoique le coton pour livraison éloignée soit offert un peu meilleur marché, que le coton pour prompt livraison, il est impossible d'acheter les filés à une

réduction proportionnée, parce que les prix sont déjà désavantageux pour les filateurs.

SOIES.

Marché de Lyon. — Le calme qui sévit sur notre place depuis quelque temps n'a pas fait de nouveaux progrès pendant le cours de la semaine qui vient de finir. A moins de circonstances imprévues, il ne faut pas compter le voir disparaître avant le mois de septembre ; d'ici là, il est probable que les affaires seront très limitées, et se borneront seulement aux achats de la partie de notre consommation qui opère au jour le jour. La condition sera alimentée, surtout par les livraisons des nombreux et importants contrats à livrer, conclus avant et immédiatement après la récolte, auxquelles il faudra ajouter celles des ventes faites en mer.

Quant à nos prix, cette mévente de quelques jours a fini par avoir raison de leur résistance, et c'est 50 centimes à 1 franc de faiblesse que l'on a pu constater sur la dernière cote officielle. Quoique nous ayons encore plus d'un mois à rester dans cette situation, il n'est pas possible que l'on puisse aller bien loin dans cette voie de réaction. Si contre toute attente nous nous trompions dans nos prévisions, nous sommes persuadé que la reprise prochaine, nous fera non seulement bien vite remonter au niveau perdu, mais encore nous le fera dépasser dans de raisonnables proportions.

Notre fabrique, accablée de travail et pressée de livrer ses commissions, ne peut le faire aussi rapidement qu'elle le voudrait. Un grand nombre de ses ouvriers de la campagne ont déserté les ateliers pour les travaux des champs. Mais cette absence n'est que momentanée et avant peu elle les reverra tous remontés sur leurs métiers, cherchant à regagner le temps perdu. Pas de transactions sur les cocons secs, aussi bien à Marseille que dans l'intérieur. Les détenteurs peuvent compter qu'il en sera ainsi pendant quelque temps, les filateurs étant approvisionnés pour quelques mois en cocons frais.

La cote se tient à peine sur le métal blanc. A Londres on a coté de 30 5 16 à 30 8 16, à New-York de 66 7/8 à 67 1/8. On se borne à soutenir les cours en vue de nouveaux emprunts chinois. Il est difficile d'autre part de pousser à la hausse, tant que l'attitude du nouveau cabinet anglais, sur la question monétaire ne se sera pas dessinée. Les changes en Orient sont ce qu'ils étaient la semaine précédente.